



Règlement intérieur du concours entrepreneurial OPEN CARCA 2026

Article 1 – Objet du concours

Depuis 2017, Carcassonne Agglo organise le concours entrepreneurial OPEN CARCA afin de favoriser l'émergence, l'accélération et la valorisation de projets entrepreneuriaux sur son territoire. Ce dispositif s'inscrit dans la politique de développement économique de la collectivité et contribue à renforcer l'attractivité du territoire, soutenir l'innovation et encourager la création d'activités et d'emplois.

OPEN CARCA est un concours entrepreneurial intensif associant appel à candidatures, sélection de projets, coaching par des experts, travail collaboratif, préparation au pitch et présentation devant un Grand Jury composé de professionnels et de représentants de l'écosystème économique local.

Le concours s'adresse aux porteurs de projets en phase de création (catégorie « projet non immatriculé »), aux jeunes entreprises de moins de 3 ans (catégorie « entreprise de moins de 3 ans »), ainsi qu'aux entreprises plus anciennes qui portent un nouveau projet innovant (catégorie « entreprise de plus de 3 ans ayant un projet d'innovation »). Chaque édition mobilise un réseau important de partenaires, de coachs, d'experts et d'acteurs de l'accompagnement entrepreneurial.

Le présent règlement intérieur a pour objectif de définir les conditions de participation et l'organisation de cet « OPEN CARCA » pour l'an 2026.

Article 2 – Parties en œuvre

L'organisateur

Carcassonne Agglo est organisateur de l'évènement.

Les candidats

Le concours est ouvert à toute personne (salarié, étudiant, porteur de projet, chef d'entreprise, demandeur d'emploi...) qui a un projet ou une activité qui pourrait être bénéfique au territoire de Carcassonne Agglo et ses habitants, conformément aux dispositions de l'article 3.

Les équipiers

Toute personne qui souhaite apporter ses compétences et/ou expérience à un candidat et qui souhaite s'associer à lui durant le concours.

Les équipiers peuvent être des étudiants du territoire tout comme des professionnels. Ce rôle est facultatif et non obligatoire pour le bon déroulement du concours.

Les coachs

Toute personne qui, grâce à son activité professionnelle présente ou antérieure, a acquis et souhaite partager des compétences ou expériences susceptibles d'apporter des éléments de réponse aux différents candidats et souhaite les partager dans le cadre du concours.

A la différence de l'équipier, le coach accompagne différents candidats durant le concours.

Article 3 – Modalités d'inscription des candidats

Les candidats sont invités à déposer leur candidature sur la plateforme Framaforms (formulaire en ligne) jusqu'au dimanche 04 octobre 2026 à minuit. Le lien d'inscription est le suivant :

<https://framaforms.org/concours-open-carca-2026-formulaire-dinscription-1779284563>

La participation à l'évènement est bénévole.

Lors de leur inscription, les candidats doivent choisir dans quelle catégorie du concours ils souhaitent participer :

- « *Projet non immatriculé* » pour les projets de création d'entreprise (projets non-immatriculés à la date de clôture des inscriptions) ;
- « *Entreprise de moins de 3 ans* » pour les jeunes entreprises (de moins de 3 ans à la date de clôture des inscriptions) qui souhaitent consolider leur activité, résoudre une problématique et/ou se développer ;
- « *Entreprise de plus de 3 ans ayant un projet d'innovation* » pour les entreprises de plus de 3 ans qui souhaitent porter et développer en interne un projet innovant. Pour cette catégorie, la notion d'innovation s'entend selon la définition de l'innovation élargie de la [Matrice Innovation NOOV'LR](#).

A savoir : l'appellation d'innovation élargie est utilisée pour aller au-delà de la vision traditionnelle de l'innovation centrée sur la recherche. Tout en intégrant l'innovation technologique, l'innovation élargie comprend également l'innovation d'usage, sociale et créative. L'innovation au sens large est d'abord une voie pour préserver ou développer la compétitivité des entreprises. Elle peut prendre des formes multiples, sur tous les secteurs d'activités, pour créer de la valeur compétitive (avantage concurrentiel,...).

Carcassonne Agglo se réserve le droit de modifier les critères de définition des catégories et de changer la catégorie d'inscription choisie par le candidat pour garantir la cohérence du concours.

En catégories « moins de 3 ans » et « plus de 3 ans ayant un projet d'innovation », les candidats attestent, au moment de leur inscription, être à jour de leurs obligations fiscales et sociales. Les entreprises faisant l'objet, à la date de leur candidature, d'une procédure collective, notamment d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, ne sont pas éligibles à OPEN CARCA. L'organisateur se réserve la possibilité de demander tout justificatif permettant de vérifier le respect de ces conditions.

En déposant leur proposition sur la plateforme d'inscription, les candidats qui seront sélectionnés par le comité de sélection (voir article 5) s'engagent à participer à l'intégralité du concours :

1. Session de préparation au concours prévue le mercredi 04 novembre 2026 (demi-journée)
2. Programme d'accélération les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2026

Toute absence partielle ou totale à un des 2 temps du concours entraînera la disqualification du candidat.

Les projets déposés sont de l'entière responsabilité du déposant.

Carcassonne Agglo se réserve le droit de retirer tout dépôt présentant un caractère raciste, sexiste ou inégalitaire.

Tout renseignement incomplet, inexact ou mensonger pourra entraîner la disqualification immédiate du candidat.

Les candidats, en déposant leur projet sur la plateforme, acceptent que celui-ci fasse l'objet d'un travail d'approfondissement collectif dans le cadre de la manifestation. Les candidats acceptent que leur projet soit exposé auprès des participants du concours et que celui-ci fasse l'objet d'une communication dans le cas où il serait lauréat.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'une seule fois au concours OPEN CARCA pour un même projet, quelle que soit la catégorie.

Article 4 – Inscription des coachs

Les coachs s'inscrivent sur la plateforme en ligne Framaforms jusqu'au dimanche 04 octobre 2026 à minuit. Le lien d'inscription est le suivant : <https://framaforms.org/concours-open-carca-2026-formulaire-dinscription-1779284563>

Après cette date, les inscriptions seront toujours possibles, sous réserve des besoins de l'organisation, en contactant directement l'organisateur à l'adresse suivante : economie@carcassonne-agglo.fr

La participation à l'évènement est bénévole.

En déposant leur inscription, ils s'engagent – sauf cas de force majeure - à participer à la/les demi-journée(s) sur lesquelles ils ont souhaité coacher les candidats lors du programme d'accélération des 19 et 20 novembre 2026.

Ils s'engagent également à participer au briefing qui se déroulera en visio-conférence le lundi 16 novembre 2026 à 12h30, en amont du programme d'accélération.

A cette occasion, un guide de travail permettant de mener à bien leur rôle leur sera remis.

Le lien de connexion à cette visioconférence de briefing et toutes les informations relatives au concours sont transmis via l'adresse email renseignée lors de l'inscription.

Carcassonne Agglo se réserve le droit de ne pas retenir ou d'écarter un coach dont le comportement ou la posture ne serait pas compatible avec les principes de bienveillance, de respect, d'écoute et de non-discrimination attendus dans le cadre du concours.

Article 5 – Sélection des projets

Les dossiers de candidature des candidats sont examinés par un comité de sélection, composé d'acteurs locaux spécialistes de la création et de la gestion d'entreprise, créé spécialement pour l'évènement.

10 à 12 candidats maximum seront retenus pour participer à OPEN CARCA 2026.

Liste non exhaustive des organismes membres du comité de sélection : Carcassonne Agglo, CCI, CMA, SAPIE, BGE, France Active AIRDIE Occitanie, Agence Ad'Occ, Région Occitanie,

ADIE, Réseau Initiative France (ICC), Réseau Entreprendre, France Travail, Banque de France.

Le comité de sélection se déroule en 2 temps :

1. Temps individuel

D'abord, les organismes membres reçoivent l'ensemble des candidatures déposées ainsi qu'une grille de notation et évaluent chaque projet sur 20 sur la base de critères préétablis.

Projets non immatriculés :

- Clarté et cohérence du projet
- Singularité et différenciation du projet
- Motivations et capacité à tirer parti du concours
- Ancrage territorial et potentiel de développement

Entreprises de moins de 3 ans :

- Clarté et cohérence du projet
- Singularité et différenciation du projet
- Intérêts à participer au concours
- Ancrage territorial et potentiel de développement

Entreprises de plus de 3 ans ayant un projet d'innovation :

- Clarté du projet
- Innovation : pertinence, caractérisation, degré
- Cohérence et faisabilité par rapport à l'activité actuelle de l'entreprise
- Intérêts à participer au concours
- Ancrage territorial et potentiel de développement

2. Temps collectif

Ensuite, le comité de sélection se réunit pour un temps collectif de discussion sur chaque candidature le 12 octobre 2026. A l'issue des échanges, chaque partenaire attribue à nouveau une note sur 20 à chaque projet (10 = avis neutre ; + de 10 = avis favorable ; - de 10 = avis défavorable).

La note finale de chaque candidature est calculée à partir :

- De la note obtenue lors de l'évaluation individuelle, pondérée à 50 % ;
- De la note obtenue lors de l'évaluation collective, pondérée à 50 %.

Carcassonne Agglo agrège les résultats et établit la liste finale des candidats sélectionnés.

Tout organisme membre du comité de sélection s'engage à participer à l'intégralité du processus de sélection (notation individuelle et notation collective).

Un organisme membre représente 1 voix.

Tout membre du comité de sélection qui entretient un lien personnel, professionnel ou économique direct avec un candidat ou son projet doit en informer l'organisateur et ne participe pas à l'évaluation de la candidature concernée.

Les candidats sont notifiés de leur sélection ou non-sélection par Carcassonne Agglo grâce aux coordonnées de contact qu'ils ont renseigné dans le formulaire d'inscription.

Les candidats sélectionnés sont convoqués pour participer à la session de pré-incubation du concours. Dans la mesure du possible, les candidats non retenus peuvent être orientés vers le partenaire membre du comité de sélection le plus adapté à leurs besoins, sur la base des éléments communiqués dans leur candidature.

Article 6 – Session de préparation au concours

La session de préparation au concours OPEN CARCA 2026 aura lieu le mercredi 04 novembre 2026 au bâtiment Alpha'[R] – 20 rue Claude Chappe 11 000 Carcassonne.

Les candidats seront répartis en 2 sous-groupes définis par Carcassonne Agglo à l'issue du comité de sélection, selon la nature du projet. Chaque sous-groupe sera convoqué sur une demi-journée, soit le matin, soit l'après-midi.

Cette demi-journée vise à établir un état des lieux du projet, le structurer, le formaliser en vue de préparer le pitch de présentation du concours. Le déroulé du concours et les critères d'évaluation du Grand Jury seront également présentés à cette occasion.

La participation à cette session est obligatoire pour les candidats sélectionnés. Toute absence non justifiée peut entraîner la disqualification du candidat.

Carcassonne Agglo se réserve le droit de désinscrire tout candidat dont l'implication ou la maturité du projet ne justifierait pas le maintien au programme d'accélération.

Article 7 – Déroulement du concours

Le concours « OPEN CARCA 2026 » se déroule le jeudi 19 et le vendredi 20 novembre 2026 de 08h30 à 18h30 au bâtiment Alpha'[R] – 20 rue Claude Chappe 11 000 Carcassonne.

Toute absence non justifiée entrainera la disqualification du candidat.

Pendant deux jours intensifs, les candidats sélectionnés travaillent en mode immersif et collaboratif afin de structurer et travailler sur la désirabilité, faisabilité et viabilité de leur projet, identifier un ou plusieurs verrous stratégiques (économiques, juridiques, techniques, marketing ou d'innovation). Ils bénéficient à cet effet de l'appui personnalisé de coachs experts et d'équipiers volontaires.

Le vendredi 20 novembre après-midi, les candidats présenteront leur projet sous forme de pitch oral (durée et format précisés lors de la session de préparation) devant l'ensemble des participants et le Grand Jury (voir article 8). Le Grand Jury désignera les lauréats de chaque catégorie et procèdera à la remise des prix.

Les critères de notation du Grand Jury seront dévoilés aux candidats sélectionnés lors de la session de pré-incubation.

Les candidats peuvent venir accompagnés d'une ou deux personnes lors du programme d'accélération, à condition que ces personnes soient également impliquées dans le projet (associé, conjoint collaborateur...).

Article 8 – Le Grand Jury

Le Grand Jury est composé de représentants de Carcassonne Agglo, de représentants de l'écosystème économique local et, dans la mesure du possible, d'entrepreneurs et dirigeants d'entreprises du territoire.

Sa composition définitive est arrêtée par Carcassonne Agglo.

Article 9 – Les prix

Les prix à gagner dans le cadre du concours OPEN CARCA 2026 sont les suivants :

- Candidats non immatriculés
 - 6 mois d'accompagnement par l'équipe R'MINE ;
 - Accès aux espaces de travail du réseau R'MINE d'une valeur de 500 € TTC, utilisable sous la forme d'accès à l'espace co-working, de bureaux ponctuels ou permanents ;
 - 6 demi-journées d'activités au FabLab de Carcassonne Agglo, d'une valeur de 180 € TTC;
 - Mise en valeur du projet par le service communication de Carcassonne Agglo.

- Entreprise de moins de 3 ans
 - Dispositif de soutien technique ou financier d'une valeur de 1 500 € TTC ;
 - 6 mois d'accompagnement par l'équipe R'MINE ;
 - Accès aux espaces de travail du réseau R'MINE d'une valeur de 500 € TTC, utilisable sous la forme d'accès à l'espace co-working, de bureaux ponctuels ou permanents ;
 - 6 demi-journées d'activités au FabLab de Carcassonne Agglo, d'une valeur de 180 € TTC;
 - Mise en valeur du projet par le service communication de Carcassonne Agglo.

- Entreprises de plus de 3 ans
 - Dispositif de soutien technique ou financier d'une valeur de 1 500 € TTC ;
 - 6 mois d'accompagnement par l'équipe R'MINE ;
 - Accès aux espaces de travail du réseau R'MINE d'une valeur de 500 € TTC, utilisable sous la forme d'accès à l'espace co-working, de bureaux ponctuels ou permanents ;
 - 6 demi-journées d'activités au FabLab de Carcassonne Agglo, d'une valeur de 180 € TTC ;
 - Mise en valeur du projet par le service communication de Carcassonne Agglo.

Le Grand Jury se réserve le droit de créer des prix spéciaux.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Les candidats restent propriétaires exclusifs des droits de propriété intellectuelle liés à leurs projets, concepts et livrables présentés lors du concours.

En soumettant leur dossier, les candidats garantissent qu'ils sont titulaires de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle ou qu'ils disposent des autorisations nécessaires relatives aux éléments présentés (logos, brevets, images, données).

Les candidats garantissent Carcassonne Agglo contre tout recours, réclamation ou action intentée par des tiers à ce titre.

Cependant, en participant au concours, les candidats accordent à Carcassonne Agglo, sans contrepartie financière, une licence non-exclusive d'utilisation pour les besoins du concours.

Article 11 – Confidentialité

Lors du concours, les candidats peuvent être amenés à divulguer des informations de nature technique, commerciale, financière ou stratégique sur leur projet.

Tous les participants (candidats, équipiers, coaches, membres du Grand Jury, partenaires) s'engagent à respecter la confidentialité et à ne pas divulguer les informations concernant les projets des participants.

L'organisation du concours s'engage à ne pas divulguer les données personnelles des participants sans leur consentement préalable.

Toutefois, s'agissant d'un événement favorisant le travail collaboratif et la mise en réseau, les candidats sont informés que les échanges lors du programme d'accélération se déroulent dans un cadre collectif. Il leur appartient de protéger leurs secrets d'affaires au préalable si nécessaire.

Article 12 - Droit à l'image et promotion

La participation à OPEN CARCA 2026 peut donner lieu à la réalisation de photographies, de vidéos ou de captations lors des différents temps du concours.

Les candidats, coachs, équipiers, membres du Grand Jury et partenaires autorisent, au moment de leur inscription, la prise de photographies et/ou vidéos, à titre gracieux, dans le cadre de l'opération OPEN CARCA 2026 organisée par Carcassonne Agglo.

Les photographies et/ou vidéos sont destinées à l'usage exclusif des sites internet et des réseaux sociaux de Carcassonne Agglo et R'MINE, et de toute publication nécessaire à la promotion de l'opération (publicité, prospectus, documents pédagogiques, diaporamas).

Article 13 – Responsabilité

Carcassonne Agglo met en œuvre les moyens nécessaires au bon déroulement du concours.

Carcassonne Agglo ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant d'événements indépendants de sa volonté, notamment en cas d'annulation, de report ou de modification du calendrier ou des modalités du concours pour des raisons de force majeure ou pour tout motif indépendant de sa volonté.

Article 14 – litige

En cas de litige portant sur l'application du présent règlement, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. Si aucune solution n'est trouvée, le litige sera porté devant le tribunal administratif géographiquement compétent.

Article 15 – Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve de ce règlement dans son intégralité.

Article 16 – Application du règlement

Les participants, en s'inscrivant au concours « OPEN CARCA 2026 », s'engagent à s'investir dans une démarche collaborative basée sur l'entraide, la participation et la bienveillance.

Carcassonne Agglo s'engage à faire respecter ces principes et tout manquement pourra être facteur d'exclusion au concours.

Article 17 – modifications éventuelles et contact

Le présent règlement est susceptible d'être modifié, lorsque cela est nécessaire, par l'organisateur. Toute modification sera immédiatement mise en ligne sur le site [Carcassonne agglo – Carcassonne agglo](https://carcassonneagglo.fr) et clairement identifiée.

Carcassonne Agglo

Direction de l'Economie, de l'Emploi, de l'ESS, de l'ESR et de l'Innovation
économie@carcassonne-agglo.fr